

Délibération 2023-046

Finances – Budget primitif 2023 – Budget annexe Ordures Ménagères

L'an deux mille vingt-trois, le treize avril à dix-huit heures trente, les membres du Conseil Communautaire, régulièrement convoqués se sont réunis au nombre prescrit par la loi, à la Salle Bernadou à Villemur-sur-Tarn, sous la présidence de M. Jean-Marc DUMOULIN, Président, sur convocation qui leur a été adressée, conformément à l'article L.2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, le 04 avril 2023.

Participants

Présents

Bessières	M. BERINGUIER Bernard, M. DARENGOSSE Ludovic, M. HAMDANI Aäli, Mme LAVAL Carole, M. MAUREL Cédric
Bondigoux	M. ROUX Didier
Buzet sur Tarn	M. BONNASSIES Patrick, Mme CHARLES Ghislaine, Mme GUERRERO Katia, M. JOVIADO Gilles
La Magdelaine sur Tarn	Mme GAYRAUD Isabelle
Layrac sur Tarn	M. ASTRUC Thierry
Le Born	M. SABATIER Robert
Mirepoix sur Tarn	Mme BLANCHARD ESSNER Sonia, M. RICHARD Jean-Louis
Villematier	M. JILIBERT Jean-Michel
Villemur sur Tarn	M. CHEVALLIER Georges, Mme DELTORT Florence, M. DUMOULIN Jean-Marc, Mme DUQUENOY Aurore, M. MICHELOT Jean-Michel, Mme PREGNO Agnès, M. REGIS Daniel.

Conseillers ayant donné pouvoir

Mme RIVIERE Christel a donné pouvoir à M. MAUREL Cédric,
Mme SAUNIER Karine a donné pouvoir à M. JILIBERT Jean-Michel,
Mme FOLLEROT Danielle a donné pouvoir à Mme DELTORT Florence,
M. SANTOUL Michel a donné pouvoir à M. BERINGUIER Bernard.

Conseillers excusés

Mme MONCERET Mylène, M. ANTONY Maxime.

Conseillers absents

M. DEMETZ Gilbert, M. BRAGAGNOLO Patrice.

Secrétaire de séance

M. DARENGOSSE Ludovic.

Membres en exercice - 31 | Membres présents - 23 | Pouvoirs - 04 | Membres absents – 04

Exposé

Monsieur le Président présente le Budget Primitif 2023.

Budget annexe Déchets- BUDGET PRIMITIF 2023								
SECTION DE FONCTIONNEMENT								
DEPENSES				RECETTES				
	BP 2022	CA 2022	BP 2023		BP 2022	CA 2022	BP 2023	
011 - Charges à caractère général	1 819 141,00 €	1 521 532,53 €	1 715 700,00 €	013 - Atténuations de charges				
012 - Charges de personnel et frais assimilés	67 000,00 €	36 065,17 €	130 000,00 €	70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	160 000,00 €	134 582,42 €	160 000,00 €	
014 - Atténuations de produits	303 777,00 €	232 098,00 €	335 000,00 €	73 - Impôts et taxes	2 106 598,00 €	1 833 901,00 €	2 542 187,38 €	
65 - Autres charges de gestion courante	79 900,00 €	61 369,24 €	79 900,00 €	74 - Dotations, subventions et participations			364 000,00 €	
66 - Charges financières				75 - Autres produits de gestion courante				
67 - Charges exceptionnelles			595 400,00 €	76 - Produits financiers				
68 - Dotations aux amortissements et aux provisions				77 - Produits exceptionnels				
022 - Dépenses imprévues (fonctionnement)			138 000,00 €					
TOTAL DEPENSES REELLES	2 269 818,00 €	1 851 064,94 €	2 994 000,00 €	TOTAL RECETTES REELLES	2 266 598,00 €	1 968 483,42 €	3 066 187,38 €	
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	38 600,00 €		40 000,00 €	002 - Résultat de fonctionnement reporté (excédent ou déficit)			80 612,62 €	
023 - Virement à la section d'investissement			112 800,00 €	042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections				
TOTAL DEPENSES D'ORDRE	38 600,00 €	- €	152 800,00 €	TOTAL RECETTES D'ORDRE	- €	- €	80 612,62 €	
TOTAL DEPENSES DE L'EXERCICE	2 308 418,00 €	1 851 064,94 €	3 146 800,00 €	TOTAL RECETTES DE L'EXERCICE	2 266 598,00 €	1 968 483,42 €	3 146 800,00 €	
SECTION D'INVESTISSEMENT								
DEPENSES				RECETTES				
	BP 2022	RAR	BP 2023		BP 2022	RAR	BP 2023	
16 - Emprunts et dettes assimilées				10 - Dotations, fonds divers et réserves			20 000,00 €	
20 - Immobilisations incorporelles			185 055,82 €	13 - Subventions d'investissement			152 200,00 €	
21 - Immobilisations corporelles	57 400,00 €		120 000,00 €	040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections			40 000,00 €	
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté			19 944,18 €	021 Virement section de fonctionnement			112 800,00 €	
022 - Dépenses imprévues (investissement)								
TOTAL DEPENSES DE L'EXERCICE	57 400,00 €	- €	325 000,00 €	TOTAL DEPENSES DE L'EXERCICE	- €	- €	325 000,00 €	

Après avis de la Commission Finances en date du 30 mars 2023 ;

Décision

Entendu cet exposé, et après en avoir délibéré, le quorum étant vérifié, le Conseil Communautaire, à l'unanimité :

- **Approuve** le Budget Primitif 2023 du Budget Annexe Ordures Ménagères chapitre par chapitre ;
- **Mandate** Monsieur le Président pour l'accomplissement de toutes les formalités administratives et contractuelles afférentes à la bonne exécution de la présente décision ;
- **Précise** que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif compétent dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa réception par le représentant de l'État.

Résultats du vote

Votants – 27 | Pour – 27 | Contre – 00 | Abstention – 00

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa réception par le représentant de l'Etat.

Ainsi fait et délibéré à Salle Bernadou à Villemur-sur-Tarn, les jours, mois et an que dessus.

Le Secrétaire de Séance,
M. DARENGOSSE Ludovic



Certifié exécutoire,
Les formalités de publicité ayant été effectuées,
Le **21 AVR. 2023**



Pour extrait conforme,
Le Président,
M. Jean-Marc DUMOULIN

